

Gardez les Caps

Emmanuel Macron au Cap Fréhel



Emmanuel Macron au Cap Fréhel accompagné de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, de Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, et de Claudine Belliard, maire de Plévenon. © AFP - F. Tanneau

Commençons par rappeler le résultat de l'enquête publique du projet éolien en baie de Saint-Brieuc. Le taux d'opposition moyen de Cancale à Bréhat s'est élevé à plus de 60%. A Erquy, port de pêche artisanale, 88% de la population s'est déclarée opposée au projet.

Rappelons aussi la confiance accordée par les bretons à Emmanuel Macron en 2017 qui avait obtenu 75% des voix au second tour de la présidentielle en Bretagne, soit 10 points de plus que la moyenne nationale. C'était il y a un an.

L'annonce du gouvernement

Le 20 juin 2018, au cap Fréhel, le Président de la République a déclaré que les six projets français d'éolien en mer « étaient confirmés ». Puis à Quimper « Les six projets sont lancés et confirmés avec une visibilité complète. »

« Je suis en mesure de vous confirmer la finalisation et l'accord qui a été obtenu pour ce projet, pour les six projets d'éolien offshore. La bonne nouvelle c'est tout d'abord qu'ils sont confirmés (...) puis que nous avons obtenu, parce que ces projets avaient été négociés il y a plusieurs années avec des conditions tarifaires et de subventions qui étaient totalement déconnectées des réalités actuelles du marché, et c'est normal et ce n'est la faute de personne. La négociation a permis de diminuer de 40% la subvention publique et d'avoir un ajustement des tarifs (de rachat de l'électricité produite sur ces parcs, NDLR) de 30%. Ce qui veut dire que l'on va économiser sur la période 15 milliards d'euros d'argent public pour les mêmes projets et la même ambition. »

Nicolas Hulot précise sur Twitter que les tarifs d'achat pour EDF passent d'environ 200€ à 150€ par MWh en moyenne.

Le secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu donne le calendrier des projets : 2021 pour Saint-Nazaire, 2022 pour Fécamp, 2023 pour Courseulles, Saint-Brieuc et Le Tréport, 2024 pour Yeu/Noirmoutier.

Une journée qui n'a pas tenu ses

promesses

Après l'amendement déposé par le gouvernement à la loi sur « Un État au service de la confiance » en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, toutes les régions impactées par ces projets éoliens côtiers attendaient beaucoup de cette visite. Emmanuel Macron grille les étapes. Était-il en droit de faire cette annonce sachant que :

- l'amendement déposé est en cours de discussion à l'Assemblée Nationale,
- le résultat de l'enquête publique du projet Yeu-Noirmoutier n'a pas été rendu,
- l'enquête publique du projet du Tréport n'a pas commencé, les Autorités environnementales et militaires concernant la sécurité maritime, littorale et aérienne non pas été consultées.
- des recours ont été déposés en France et à la Commission européenne.

« 15 milliards d'euros d'argent public » économisé. Une hypocrisie d'Etat

Le surcoût (pour le consommateur/contribuable) avait été estimé à 40,7 milliards d'euros sur 20 ans par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Il serait diminué de 15 milliards, ce qui fait tout de même encore 25,7 milliards d'euros ! D'autant qu'en restant dans la logique gouvernementale, aux 25,7 milliards d'euros de surcoûts restant, il ne faut pas oublier d'ajouter :

- la prise en charge des raccordements par RTE, 200 millions d'euros pour chaque projet, soit 1,2 milliards d'euros,
- le renforcement des lignes Haute Tension, estimé par RTE à 550 millions d'euros par site, soit 3,3 milliards d'euros,
- l'aménagement des ports que les régions doivent prendre en charge, environ 600 millions d'euros, dont 200 millions d'euros déjà investis dans l'aménagement du polder de Brest, auquel s'ajoute le montant inconnu des aménagements demandés par Iberdrola au port de Saint-Quay-Portrieux.

L'addition se monte à 31 milliards d'euros de surcoûts en 20 ans. Pour quelle quantité de la consommation énergétique finale ?

L'Académie des Sciences signale que l'énergie électrique représente pour la France 25% du total de la consommation d'énergie finale, l'éolien et le photovoltaïque ensemble représentant donc 5 % de 25 % de la consommation énergétique finale, soit 1,25% ...

Et oui, une éolienne ne fonctionne pas en continu à sa puissance nominale, mais suivant la force du vent, et pour une durée de vie moyenne de 20 ans ...

Sans compter que la CSPE ayant été plafonnée, ce sont maintenant les consommateurs de fuel et de carburants qui sont invités à payer. Ce sont les automobilistes qui paient pour les éoliennes, cela nous a échappé parce que mêlé à la taxe carbone déjà non négligeable et appelée à augmenter.

Les Français n'ont donc pas fini de payer, d'autant qu'il y a de nouveaux appels d'offres en vue.

Pacte électrique breton, le retour.

Macron marcherait-il dans les pas de Le Drian ?

Quand le ministre allemand de l'environnement, Peter Altmaier, le 11 juin dernier, met en garde ses homologues européens sur le coût des ENR au regard de leur efficacité énergétique, le « défi énergétique » pour la Bretagne ne fait que reprendre la vieille feuille de route du Conseil régional.

En 2015, les scientifiques Hubert Flocard et Jean Pierre Le Gorgeu ont mené une analyse du Pacte électrique breton basé sur le développement de l'éolien marin posé et terrestre à partir des données de production et de consommation de RTE pour les années 2013 et 2014.

L'étude montre que le Pacte électrique breton est très loin de conduire la région Bretagne à l'équilibre énergétique et la sécurisation de son système électrique, pourtant annoncés comme étant ses objectifs majeurs.

Les conclusions ont été adressées au Président de la Région Bretagne. L'étude a été très largement diffusée auprès des responsables politiques et économiques, EDF, RTE.

Elle n'a fait l'objet d'aucune remise en cause, ni critique. Ses conclusions sont toujours valables. Elle est téléchargeable ici : <https://www.sauvonsleclimat.org/fr/base-documentaire/analyse-du-pacte-electrique-breton>

Le « défi écologique » s'est transformé en parodie cynique, les marins pêcheurs sont rayés de la visite présidentielle



Nicolas Hulot au Cap Fréhel écoutant Katherine Poujol, présidente de Gardez les Caps

Au Cap Fréhel, Nicolas Hulot annonce que le gouvernement souhaite inscrire la défense de l'environnement dans l'article 1 de la Constitution, et dans le même temps, cyniquement, il cautionne la destruction des fonds marins de la baie de Saint-Brieuc et de leur remarquable biodiversité par 193 forages de 70 mètres de profondeur,

un niveau sonore de 206 décibels, les rejets des forages directement dans la mer, etc.

Les 62 éoliennes dresseront une barrière de 209 mètres de haut devant la plus grande réserve ornithologique de Bretagne. Elles sont placées en travers de la baie, sur un couloir de migration des oiseaux, des poissons, des grands crustacés. Qu'importe !

Dans la baie de Saint-Brieuc, la pêche, c'est plus de 1000 emplois directs et 280 bateaux, une pêche responsable gérée de manière durable. En valeur débarquée, Erquy et St-Quay-Portrieux ensemble, se classent au 3ème rang des halles à marée françaises (sur 37). La ressource est abondante, diversifiée, en bonne santé. L'Ifremer dit que le gisement naturel classé de coquilles Saint-Jacques de la baie est le plus productif d'Europe.

Mais Emmanuel Macron n'a pas souhaité rencontrer les marins pêcheurs. Où étaient les marins pêcheurs du Guilvinec, premier port de pêche artisanale français pendant la visite d'Emmanuel Macron à la criée ? A Fréhel, ceux de la baie de Saint-Brieuc, étaient en garde à vue dans la lande pendant que le Président était à la pêche au soutien des élus de la région.



Julien Tréhorel, président de l'Association de Défense et de Promotion de la Pêche Artisanale dans le golfe Normand-Breton a également été empêché d'accéder au Cap Fréhel. De 10 heures à 15 heures 30, il sera maintenu en garde à vue au bord de la route avec sa femme et son fils de 9 ans sans manger et sans boire, avec le soleil derrière la brume.



Non, Monsieur le Président, « *l'esprit de conquête* » breton, ce n'est pas devenir employé de maintenance d'Iberdrola, ni dépenser au café du port les indemnités de compensation versées pour ne pas aller pêcher.

Considérez ce passage de votre discours de Quimper : « *La France est tout à la fois un pays de terre et de mer. Lorsqu'elle a voulu oublier sa façade maritime, lorsqu'elle a voulu oublier cette part océanique maritime qui est aussi la sienne, elle s'est trompée. C'est le moment où elle tourna le dos à l'Edit de Nantes, c'est le moment où elle décida de se replier et de renoncer à la fois aux grandes conquêtes mais aussi au courage de regarder le grand large.* »

La transition énergétique doit trouver le courage de « regarder le grand large ». Elle doit tenir compte des réalités scientifiques, environnementales et économiques. Elle ne pourra se faire au détriment de la biodiversité et de la pêche artisanale côtière.



© 2018 Association Gardez les Caps
mail gardezlescaps@orange.fr
site <http://gardezlescaps.org>
Mairie de Plévenon 22 240 Plévenon